

## FICHE DE POSTE

(à diffuser au format PDF)

### INTITULE DU POSTE : **EXPERT(E) SCIENTIFIQUE AUPRES DE LA CELLULE DE BIOETHIQUE**

**DIRECTION OU SERVICE :** DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
Service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche

**CATEGORIE A:** (mise à disposition à 40 ou 60 % ou retraité(e))

**POINTS NBI :**

**FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME**  
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RECHERCHE

**DOMAINE FONCTIONNEL RMFP**  
RECHERCHE

**INTITULE DE L'EMPLOI TYPE REME**  
CHERCHEUSE/ CHERCHEUR

**EMPLOI REFERENCE RMFP**  
CHERCHEUSE / CHERCHEUR

#### CONTEXTE DU RECRUTEMENT

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date souhaitable de prise de fonction 01/02/2022

Suppléance

Durée de la suppléance : du Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. au Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

#### LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

**Direction ou service :** DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**Sous-direction :** Service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche

**Bureau et secteur :** Département des pratiques de recherche réglementées – Cellule « bioéthique »  
DGRI-SPFCO B5

**Adresse :** 1, rue Descartes, 75005 PARIS

#### LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

**FONCTION :** EXPERT SCIENTIFIQUE AUPRES DE LA CELLULE DE BIOETHIQUE

**MANAGEMENT :** NON

**NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 0**

**DESCRIPTION DE LA STRUCTURE (missions, organisation) :**

Le département des pratiques de recherche réglementées est responsable de la mise en œuvre des réglementations relatives à l'utilisation, à des fins de recherche, d'animaux vivants, d'organismes génétiquement modifiés, de ressources génétiques, d'échantillons biologiques humains. Il autorise des projets de recherche en s'appuyant sur l'avis de comités d'experts et de comités d'éthiques en veillant au respect des réglementations française et européenne. Il est également force de proposition en ce qui concerne les évolutions réglementaires dans son champ d'activité et participe aux groupes de travail européens dédiés à ces réglementations. Enfin, il prend en charge les questions de bioéthiques liées à la recherche.

Cette dernière thématique est au cœur de l'activité de la cellule de bioéthique du département. La cellule traite les questions éthiques et juridiques liées à la recherche en biologie et santé humaine. Elle participe notamment à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires ou de recommandations dans ce domaine et s'attache à étudier toute nouvelle problématique bioéthique concernant la recherche, en lien avec les parties intéressées en interne ou externe.

La cellule met également en œuvre les réglementations applicables à l'utilisation d'échantillons biologiques humains destinés à la recherche : déclaration/autorisation d'activités telles que la conservation des échantillons, leur importation ou leur exportation. Cette dernière activité place la cellule en relation directe avec les organismes de recherche publics ou privés et ses partenaires institutionnels.

L'activité de la cellule s'inscrit dans l'objectif de rapidité et d'efficacité de traitement des différentes demandes, dans le respect de la règle et de l'éthique, répondant ainsi aux attentes de la société civile. Cela requiert des procédures administratives performantes, fiables et sécurisées et une politique de communication dynamique et adaptée, tant auprès des chercheurs que du grand public.

**EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : A 3 B C**

**DESCRIPTION DU POSTE (responsabilités, missions, attributions et activités) :**

Le poste est rattaché à la cellule bioéthique du département des pratiques de recherche réglementée. Cette cellule est chargée de traiter toute question relative à la bioéthique. Elle participe aux projets de législation ou de réglementation en la matière. Elle met en œuvre trois procédures réglementaires relatives aux échantillons biologiques humains (EBH) et assure la veille concernant deux procédures pour lesquelles l'Agence de la biomédecine est autorité compétente. La mise en œuvre de l'activité de la cellule requiert le concours de personnel administratif, juridique et scientifique.

La cellule est constituée de trois agents : une responsable de cellule, une chargée d'affaires réglementaires et un ou une chargée de mission scientifique, intervenant en tant qu'expert.

Le ou la chargé(e) de mission scientifique apporte son expertise et sa connaissance du terrain pour analyser les déclarations et demandes d'autorisations relatifs à l'utilisation pour la recherche d'EBH et contribuer à la définition des positions du ministère en charge de la recherche dans le cadre des questions éthiques que pourraient soulever les avancées scientifiques dans le secteur de la biologie, de la médecine et de la santé ainsi que l'évolution législative et ou réglementaire qui peut en découler.

Les missions spécifiquement associées au poste sont les suivantes :

- l'expertise scientifique des dossiers réglementaires relatifs à l'utilisation pour la recherche d'EBH dans le cadre d'un travail en équipe avec les chargés des affaires règlementaires et la responsable de cellule ;
- le contrôle de conformité des conditions d'exercice de l'activité déclarée (sur pièces) comme le prévoit l'article R. 1243-54 du code la santé publique ;
- la vérification scientifique des rapports d'activité des organismes autorisés à préparer ou conserver des EHB en vue de leur cession ;
- L'appui scientifique à l'équipe de la cellule bioéthique sur les recherches scientifiques soulevées par les dossiers qu'elle traite
- Un appui éclairé sur l'appréciation de l'urgence scientifique des dossiers pour une meilleure hiérarchisation de leur traitement
- La capacité d'interagir directement avec le porteur de projet si cela s'avère nécessaire
- l'appui scientifique concernant les textes législatifs et réglementaires sur lesquels la cellule est amenée à travailler (bioéthique, autres textes législatifs ou réglementaires relatifs à la recherche en biologie et santé) ;
- éventuellement, la représentation du ministère au conseil d'administration d'agence ou d'établissement public du secteur de la recherche en biologie et santé ;
- en binôme avec la responsable de la cellule, le montage ou le suivi de groupes de travail concernant les problématiques bioéthiques sur lesquelles la cellule est amenée à travailler.

L'expert(e) de la cellule de bioéthique peut être amené(e) à apporter un appui scientifique à d'autres cellules du département.

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :**

Le poste est proposé sous le statut de la mise à disposition à 40 ou 60 % pour une chercheuse ou un chercheur en activité ou sous forme de mission pour une chercheuse ou chercheur retraité(e).

**Description du profil recherché**

Ce poste, qui nécessite des compétences en biologie et santé ainsi que la connaissance des différents acteurs de la recherche dans ce domaine, conviendrait à un membre expérimenté de la communauté scientifique de ce secteur. Une expérience de la recherche dans le domaine des sciences du vivant et plus précisément en biologie et santé humaine au sein d'un organisme de recherche est attendue. Une connaissance du ministère de la recherche serait un atout supplémentaire. Un bon niveau d'anglais, en lecture, est requis.

Le poste proposé requiert les qualités suivantes :

- Rigueur, respect des délais,
- Clarté d'expression à l'écrit et à l'oral
- Pédagogie et capacité de vulgarisation des notions scientifiques dans le cadre du travail commun avec les membres de l'équipe occupant des fonctions administratives et ou juridiques
- Disponibilité
- Autonomie
- Qualités relationnelles

**TELETRAVAIL POSSIBLE : OUI**

Informations complémentaires

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :**

- Débutant
- Confirmé
- Expert

**VOS CONTACTS RH** (nom, prénom, fonction, téléphone, adresse électronique)

Personne à qui adresser les candidatures (mail) :

Catherine Perrault  
Responsable de la cellule de bioéthique  
Tél. : 01 55 55 84 76  
[Catherine.Perrault@recherche.gouv.fr](mailto:Catherine.Perrault@recherche.gouv.fr)

Autre personne à contacter (mail) :

Laurent Pinon  
Chef du département des pratiques de recherche réglementées  
Tél. : 01 55 55 83 82  
[Laurent.pinon@recherche.gouv.fr](mailto:Laurent.pinon@recherche.gouv.fr)